

Communiqué de presse
Paris, le 14 avril 2026

Citeo dévoile les résultats de l'appel à projets 2025 : 210 lauréats pour accélérer l'innovation et la performance dans les territoires

Pour accélérer les performances de tri et de recyclage partout en France, l'appel à projets 2025 marque une nouvelle étape structurante au service de l'**innovation**, de la **collecte**, du tri **hors foyer**, de la modernisation des **centres de tri**, et du réemploi. Cette nouvelle édition de l'appel à projets Citeo confirme la mobilisation des territoires avec **210 projets retenus**, couvrant un bassin de **20 millions d'habitants**, pour près de **60 millions d'euros**.

Un accompagnement inscrit dans le temps long avec les élus locaux

Depuis 2018, Citeo accompagne durablement les collectivités locales, les centres de tri et les acteurs de l'innovation à travers ses appels à projets dédiés à la performance du tri et du recyclage. Cet engagement sur deux mandats, doté de 320 millions d'euros, permet aux territoires de moderniser leurs équipements, de renforcer leurs dispositifs de collecte et d'expérimenter de nouvelles solutions adaptées aux besoins locaux.

Cet accompagnement est d'autant plus essentiel que la France doit atteindre d'ici 2030 les objectifs européens exigeants en matière de recyclage, notamment **55% pour les plastiques** (contre 29 % aujourd'hui). Dans cette dynamique, les collectivités locales concentrent naturellement leurs efforts sur les leviers les plus structurants : **plus de 90% des actions qu'elles proposent portent sur le bac jaune ou l'optimisation de la chaîne de tri**, avec une attention particulière aux plastiques, matériau clé pour atteindre les objectifs européens.

2025 : la deuxième plus grande vague de candidatures depuis le lancement du dispositif

L'édition 2025 des appels à projets enregistre la deuxième plus importante mobilisation depuis la création du programme, confirmant l'intérêt grandissant des territoires et des acteurs de la filière pour accélérer la transition vers l'économie circulaire et un tri plus performant.

Cette nouvelle vague s'articule autour de deux axes majeurs :

- **Une phase d'expérimentation pour préparer les solutions de demain.**

Le levier Innovation permet de tester des approches inédites, notamment grâce à l'IA capable de détecter erreurs de tri et objets dangereux en centre de tri, comme les piles ou les batteries, les bonbonnes de protoxyde d'azote, mais aussi de mesurer la composition des flux pour améliorer les performances. Parallèlement, l'AMI Réemploi accompagne les collectivités dans l'expérimentation de solutions réemployables, que ce soit pour la restauration à emporter, portage de repas, ou pour des événements locaux.

- **Une phase de généralisation pour changer d'échelle.**

L'AAP Collecte (tarification incitative, déploiement de PAV, optimisation des collectes), l'AAP Hors Foyer et

l'AAP Centres de tri visent à diffuser largement les solutions déjà éprouvées, notamment en matière de technologies de captage et d'amélioration des performances industrielles.

Quelques chiffres clefs sur les projets lauréats de 2025 :

- 198 projets portés par les acteurs territoriaux
- 12 projets portés par des opérateurs de tri, entreprises innovantes et startups
- 1 Français sur 5 sera concerné par un de ces projets
- A la clef, 63 000 tonnes recyclées attendues, soit +1,3 point de recyclage des emballages ménagers

6 leviers d'action prioritaires

- **Augmenter les performances de collecte** des emballages grâce à l'installation d'équipements adaptés tels que les bacs et les points d'apport volontaire, l'ajustement des fréquences de collecte et des actions de sensibilisation des citoyens sur la qualité du tri.
- **La tarification incitative** : en 2025, c'est **1 million d'habitants supplémentaires concernés par la tarification incitative** grâce aux lauréats de l'appel à projets.
- **Trier partout, tout le temps** : Mieux capter les emballages en dehors du domicile. Les zones concernées par la consommation de produits nomades tels que les établissements recevant du public (stade, théâtre etc) ou les lieux touristiques sont équipées de dispositifs de tri (colonnes d'apport volontaire, abris-bacs, corbeilles...). Grâce aux projets soutenus par l'appel à projets, le territoire couvert par les **dispositifs de tri hors foyer passe de 28% à 40%**.
- **Améliorer le tri industriel** en modernisant les centres de tri et en optimisant leurs process pour limiter la perte de matière, mieux piloter les activités et s'adapter aux standards. Cette année, **17 centres de tri ont été modernisés, soit 15% du parc français** de centres de tri accompagnés pour améliorer leur process en 2025.
- **Détecter les solutions de réemploi optimales pour les professionnels de la restauration** pour développer l'utilisation d'emballages réemployables dans le portage à domicile, la vente à emporter et l'événementiel.
- **Lever les blocages grâce à l'innovation** en adressant les problématiques spécifiques de performance (habitat collectif), de qualité du tri lors des événements avec forte affluence (mobiliers urbains) et de sécurité des centres de tri (solutions IA, prévention risque d'incendie).

« Nous constatons depuis 2 ans une mobilisation sans précédent des territoires pour accélérer le tri et le recyclage. Les collectivités locales, les centres de tri et les acteurs de l'innovation démontrent une capacité remarquable à se saisir des enjeux européens et à transformer concrètement les pratiques. Les projets lauréats, qu'il s'agisse d'expérimenter des solutions ou de déployer à grande échelle des dispositifs éprouvés, témoignent d'une volonté collective d'aller plus vite et plus loin. Grâce à ces investissements, nous franchissons une nouvelle étape essentielle pour renforcer l'économie circulaire dans nos territoires. »
ajoute Anne-Sophie Louvel, Directrice Opérations et Territoires **chez Citeo**.

Projets emblématiques de l'édition 2025

<p>Métropole Européenne de Lille (1,1 M hab.) Lauréat Collecte Projet : Améliorer la performance de la collecte sélective en équipant les foyers sans solution de tri et en déployant des caméras intelligentes dans les camions de collecte pour suivre la qualité du tri, adapter la sensibilisation usagers et améliorer la performance des centres de tri</p>	
<p>Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud (365 000 hab.) Lauréat Collecte Projet : Renforcer l'accès au dispositif de tri en habitat collectif via la création de Points d'Apport Volontaire enterrés, la mise en place d'une collecte des cartons, l'adaptation des PAV existants pour mieux capter les cartons issus du e-commerce et l'améliorer la qualité du tri et des actions de sensibilisations et de communication auprès des habitants.</p>	
<p>Bordeaux Métropole (750 k-hab.) Lauréat Hors foyer Projet : Mise en place du Tri Hors Foyer sur l'ensemble des lieux de consommation nomade du territoire (Arrêts de trams, rues, ERP, etc.)</p>	
<p>SITTOMAT / Métropole Toulon Provence Méditerranée (544 k-hab.) Lauréat Collecte et Hors Foyer Projet : Déploiement du tri hors foyer, harmonisation des équipements et des schémas de collecte pour que chacun puisse trier facilement, communication renforcée pour aider tous les habitants à adopter les bons gestes.</p>	
<p>Centre de Tri de Vert-le-Grand (1M hab.) Lauréat Centre de tri Projet : Amélioration du taux de captage des plastiques et de la qualité des flux sortants en centre de tri, afin de garantir une meilleure compatibilité avec l'industrie du recyclage</p>	

Pour connaître la liste complète des lauréats, cliquez ci-dessous :

- [Voir la liste des lauréats de l'AAP Collecte](#)
- [Voir la liste des lauréats de l'AAP Hors foyer](#)
- [Voir la liste des lauréats de l'AAP Centres de tri](#)
- [Voir la liste des lauréats de l'AMI Réemploi Collectivités](#)
- [Liste des lauréats](#)

A propos de Citeo

Depuis 1992, Citeo est l'éco-organisme agréé pour la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les emballages ménagers et les papiers graphiques.

Entreprise à mission depuis 2020, Citeo conçoit et déploie des solutions concrètes et innovantes pour favoriser la réduction, le réemploi et le recyclage des emballages ménagers pour près de 100 000 entreprises-partenaires de la grande consommation et de la distribution.

Citeo travaille étroitement avec les acteurs de la filière, pour développer l'éco-conception, financer la collecte sélective, structurer des filières de recyclage, et encourager les gestes écocitoyens. Il mobilise son écosystème - entreprises, collectivités et citoyens - pour construire et déployer des solutions qui conjuguent performance environnementale et performance économique. Ces efforts permettent aujourd'hui de recycler 70% des emballages ménagers et des papiers. L'ambition de Citeo est claire : accélérer la transformation vers des emballages réduits et 100% circulaires.

Contacts presse

Inès Descamps - citeo@havas.com – 07 86 18 65 93